

NOUVELLE ÉTIQUETTE ENERGIE EN 2021

Pour mieux vous guider vers les produits économes en énergie, l'étiquette que l'on trouve sur les appareils électriques a changé le 1er mars 2021. Explications.

Pourquoi réviser l'étiquette énergie ?

Depuis la création de l'étiquette énergie en 1995, les appareils n'ont cessé de gagner en performance et les moins efficaces ont depuis été interdits par la réglementation. Résultat : une grande partie des produits est désormais bien classée. Des classes A+, A++ puis A+++ ont même dû être ajoutées au fil du temps au-dessus de l'échelle initiale de A à G. Les classes les plus basses se sont quant à elles vidées. Alors, **difficile de s'y retrouver quand les appareils A ou A+ deviennent les moins performants du marché...**



RÉVISION DE L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE : QU'EST-CE QUI A CHANGÉ ?

POURQUOI MODIFIER L'ÉTIQUETTE EXISTANTE ?



Les appareils sont de plus en plus performants et les moins efficaces sont interdits.



Des classes supérieures ont dû être ajoutées au-dessus de l'échelle initiale de A à G : A+, A++, A+++.



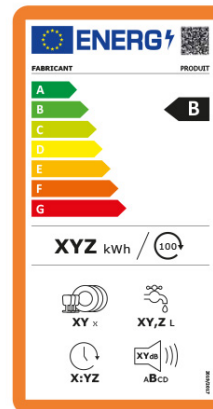
Le choix du consommateur est difficile : en effet, les appareils classés en A ou même A+ sont parfois les moins performants du marché...

UNE ÉTIQUETTE PLUS LISIBLE

L'ANCIENNE ÉTIQUETTE



LA NOUVELLE ÉTIQUETTE : RETOUR À UNE ÉCHELLE DE A À G



Depuis le 1^{er} mars 2021 en magasin et en ligne dans toute l'Europe

- Un QR code pour accéder à une base de données électronique des produits, disponible courant 2021.
- Fini les A+, A++, A+++ ! Un appareil anciennement classé en A+++ peut être classé en C depuis le 1^{er} mars 2021, un appareil A++ en E, un appareil A+ en G.
- Des premières classes (A, B) pas ou peu utilisées pour classer les futurs produits encore plus économes que ceux d'aujourd'hui.
- Des icônes plus lisibles

5 groupes d'appareils concernés

- Lave-vaisselle
- Lave-linge et lave-linge séchants
- Réfrigérateurs/ congélateurs y compris caves à vin
- Téléviseurs et écrans
- Ampoules à partir du 1^{er} septembre 2021

LES POINTS POSITIFS

- 1 Plus de transparence pour les consommateurs : grâce à la base de données électronique renseignée par les fabricants.
- 2 Des exigences accrues en matière d'écoconception, notamment concernant la réparabilité ou la recyclabilité des produits.
- 3 Des progrès technologiques stimulés : la nouvelle classe A, très exigeante, sera très difficile à trouver en 2021.
- 4 Des économies d'énergie dans tous les pays européens, à hauteur de 150 €/an en moyenne par foyer. D'ici 2030, 38 TWh/an économisés, soit la consommation d'électricité annuelle de la Hongrie. (estimation de la Commission européenne)

POUR ALLER PLUS LOIN Fiche de l'ADEME « L'étiquette énergie pour l'équipement de la maison » Site du projet européen LABEL2020 <https://fr.label2020.eu>



Consulter l'infographie "Révision de l'étiquette énergie : qu'est-ce qui a changé ?" [Lire et télécharger l'infographie « Révision de l'étiquette énergie : qu'est-ce qui a changé ? » PDF 259 Ko](#)

Plus de transparence pour les consommateurs

En plus d'un nouveau design et de pictogrammes plus clairs, cette nouvelle version intégrera un « QR code » permettant d'accéder à une base de données électronique des produits. En scannant ce code avec son smartphone, on pourra accéder à des informations complémentaires officielles (à caractère non commercial) renseignées par les fabricants. De quoi mieux comparer tous les équipements vendus dans l'Union européenne.

Des économies d'énergie et des progrès technologiques stimulés

Grâce à cet affichage plus lisible, chaque foyer sera incité à investir dans les équipements les plus efficaces. Les ménages européens pourraient ainsi économiser en moyenne 150 €/an selon la Commission européenne.

D'ici 2030, 38 TWh/an pourraient ainsi être évités, soit la consommation d'électricité annuelle de la Hongrie !

De plus, les fabricants seront encouragés à faire toujours mieux : les nouvelles classes A et B, très exigeantes, ne correspondent à aucun produit existant sur le marché actuellement. Des critères supplémentaires sur la réparabilité ou la recyclabilité des produits vont être progressivement ajoutés dans la notation.

Une révision qui va durer plusieurs années

L'étiquette de 4 catégories de produits a changé depuis le 1^{er} mars 2021 : réfrigérateurs / congélateurs / caves à vin, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs/ écrans. Pour des raisons logistiques, il est possible de trouver la nouvelle étiquette du produit dans le carton avant cette date. Cela ne remet pas en cause la performance du produit mais le classe sur la nouvelle échelle.

Les ampoules commenceront à afficher la nouvelle étiquette en septembre 2021.

Cependant, tous les équipements n'afficheront pas cette nouvelle étiquette en 2021. Pour les appareils de chauffage et les chauffe-eau par exemple, qui ne disposent de l'étiquette énergie que depuis 2015, elle ne devrait être apposée qu'à partir de 2030 ! Les fours, les hottes et les sèche-linge conservent également leur étiquette actuelle. Les deux versions d'étiquette cohabiteront donc encore un certain temps.